DOSSIER DE PRÉSENTATION

Championnats de France de Natation Handisport 25 m

Piscine Serge Buttet — Romans-sur-Isère

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026



Piscine Serge Buttet — Romans-sur-Isère (Valence Romans Agglo)

ORGANISATION

Club Handisport Valence, avec le concours du Comité Départemental Handisport de la Drôme

Sous l'égide de la Fédération Française Handisport — Commission Sportive Natation

Dossier établi à l'attention des partenaires institutionnels et privés — Août 2026

1. Le contexte

La Fédération Française Handisport (FFH), délégataire du ministère chargé des Sports, organise et promeut la pratique des disciplines dont elle a la délégation, parmi lesquelles la natation. Sa Commission Sportive Natation pilote le circuit national de compétitions, dont les Championnats de France constituent le point d'orgue de la saison.

Les Championnats de France de Natation Handisport 25 m se déroulent chaque année sur trois journées consécutives, dans la première quinzaine de décembre. Ils réunissent l'élite de la natation handisport française — nageuses et nageurs de tous handicaps, dont plusieurs médaillés paralympiques.

Pour l'édition 2026, la Fédération Française Handisport a sollicité le Club Handisport Valence afin d'accueillir la compétition. Après étude de faisabilité et visite des équipements du territoire, la piscine Serge Buttet, à Romans-sur-Isère, est apparue comme le site le plus adapté aux exigences du cahier des charges fédéral. Le club a formalisé auprès de Valence Romans Agglo une demande de mise à disposition de l'équipement du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2026.

Deux ans après les Jeux paralympiques de Paris, portée par les résultats de l'équipe de France et par l'engouement du public pour la discipline, cette compétition offre au territoire drômois l'occasion d'accueillir un événement sportif national et de prolonger concrètement l'héritage de 2024.

Le club organisateur

Le Club Handisport Valence est l'un des plus importants clubs handisport de France. Il rassemble environ 300 licenciés et propose 16 activités hebdomadaires, encadrées par 3 salariés et une équipe de bénévoles très impliquée. Le club intervient régulièrement au sein des établissements et services médico-sociaux du territoire et participe activement aux instances locales du sport et du handicap.

Il dispose ainsi de l'expérience, des moyens humains et du réseau nécessaires à l'organisation d'une compétition nationale.

L'événement en bref

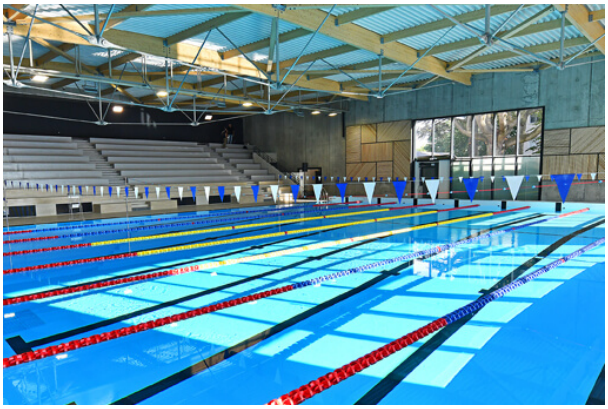
Discipline	Natation handisport (para natation)
Niveau	Championnats de France — compétition nationale de référence
Dates	Du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2026
Lieu	Piscine Serge Buttet — Romans-sur-Isère (Valence Romans Agglo)
Organisateur local	Club Handisport Valence, avec le concours du Comité Départemental Handisport de la Drôme
Autorité fédérale	Fédération Française Handisport — Commission Sportive Natation
Participants attendus	Environ 100 nageuses et nageurs et 80 accompagnateurs, auxquels s'ajoutent le staff fédéral, les officiels et les bénévoles
Accès	Manifestation gratuite et ouverte au public

2. Le site : la piscine Serge Buttet

Le cahier des charges fédéral impose des conditions techniques strictes, que peu d'équipements réunissent. La piscine Serge Buttet a été retenue à l'issue d'une étude de faisabilité et d'une visite conduite avec les services de l'agglomération.

Les exigences du cahier des charges fédéral

- Un bassin de compétition de 25 mètres, à débordement, comportant au minimum 8 couloirs, accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Un bassin annexe accessible, permettant l'échauffement et la récupération pendant la compétition ;
- Un système de chronométrage automatique (plaques et starter homologués) et un plateau technique en bord de bassin ;
- Des vestiaires et sanitaires accessibles aux personnes en fauteuil roulant, et des circulations adaptées sur l'ensemble du site ;
- Des espaces distincts et identifiés pour les nageurs, les entraîneurs, le jury, la presse et le public ;
- Une salle attenante pouvant accueillir une cinquantaine de personnes pour la réunion technique, et un local sécurisé pour le secrétariat.



Le bassin de compétition — piscine Serge Buttet

Programme et créneaux

Journée	Créneaux	Déroulé
Vendredi 4 décembre	Accès 9h00 – 22h30	Installation du chronométrage, habillage du bassin et mise en place des dispositifs d'accessibilité. Accueil des délégations et entraînement à partir de 14h00, classification, puis réunion technique
Samedi 5 décembre	Accès 6h30 – 22h30	Compétition de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00 : séries, finales et cérémonies protocolaires
Dimanche 6 décembre	Accès 6h30 – 16h00	Compétition de 8h00 à 13h00 : séries, finales, cérémonies protocolaires et clôture

Des maîtres-nageurs sauveteurs sont requis sur toute la durée de l'événement. Le club assure l'organisation sportive, l'encadrement des bénévoles, la couverture assurantielle et la remise en état des locaux.

3. Quelques chiffres

Estimations établies sur la base des éditions précédentes et du cahier des charges fédéral.

100	Nageuses et nageurs qualifiés, venus de toute la France
80	Accompagnateurs : entraîneurs, encadrants et familles
8	Membres de la Commission Natation de la FFH, auxquels s'ajoutent le délégué technique et les classificateurs
≈ 40	Officiels du jury national et chronométreurs, dont 10 chronométreurs locaux recrutés par le comité d'organisation
≈ 30	Bénévoles mobilisés sur les trois journées
3	Journées de compétition, ouvertes gratuitement au public

> *Au total, plus de 250 personnes sont attendues sur le territoire pendant trois jours, en hébergement, restauration et déplacements — en pleine période creuse pour l'hôtellerie locale.*

4. Les objectifs

Offrir aux athlètes des conditions d'excellence

Accueillir les Championnats de France, c'est garantir à l'élite de la natation handisport française un cadre de compétition à la hauteur de son niveau : un équipement conforme aux normes fédérales, une organisation sportive rigoureuse et une accessibilité pensée dans le moindre détail.

Développer la pratique handisport sur Romans-sur-Isère

L'offre handisport reste aujourd'hui très limitée sur Romans-sur-Isère : une pratique du tennis de table au sein de l'ASPTT Romans, et un club réservé aux personnes sourdes proposant la pétanque et la marche. Aucune activité aquatique n'y est aujourd'hui proposée aux personnes en situation de handicap.

Accueillir les Championnats de France sur ce territoire, c'est y installer un événement fondateur : faire découvrir la discipline au grand public, susciter des vocations, mobiliser les clubs et les établissements médico-sociaux, et poser les bases d'une offre de pratique durable, au-delà des trois jours de compétition.

Promouvoir le territoire

La compétition met en lumière Romans-sur-Isère, Valence Romans Agglo, le Département de la Drôme et la Région Auvergne-Rhône-Alpes auprès d'un public national : délégations venues de toute la France, couverture médiatique fédérale, régionale et locale.

Prolonger l'héritage des Jeux de Paris 2024

En donnant à voir le très haut niveau para-sportif sur le territoire, la manifestation fait vivre concrètement l'ambition d'inclusion portée par les Jeux, bien au-delà de l'année olympique.

5. Les retombées pour le territoire

Une visibilité nationale

Présence de l'élite française et de médaillés paralympiques, couverture médiatique fédérale, régionale et locale, diffusion des résultats sur les supports de la Fédération Française Handisport.

Des retombées économiques directes

Elles restent mesurées à l'échelle d'une agglomération, mais elles sont réelles et immédiates. Plus de 250 personnes — nageuses et nageurs, accompagnateurs, officiels, classificateurs et familles — séjournent trois jours sur le territoire, en période creuse pour l'hôtellerie. Le club organisant lui-même l'hébergement, la restauration et le transport des délégations, ces dépenses sont intégralement fléchées vers les acteurs locaux : hôtels de l'agglomération et traiteur local.

La valorisation d'un équipement communautaire

La piscine Serge Buttet est identifiée et reconnue comme site de compétition de niveau national, ce qui conforte l'investissement consenti par la collectivité et ouvre la voie à l'accueil d'autres manifestations.

Un véritable levier d'inclusion et d'égalité d'accès

Au-delà de la performance sportive, la manifestation démontre, à l'échelle du territoire, qu'un équipement public peut accueillir tous les publics dans les mêmes conditions d'exigence. Elle donne corps à la politique d'accessibilité et d'inclusion portée par Valence Romans Agglo, en cohérence avec la démarche du label Tourisme & Handicap, et fait évoluer durablement le regard porté sur le handicap : auprès du grand public, des scolaires, des bénévoles et des personnels de l'équipement.

Elle offre enfin à l'agglomération une occasion forte de promouvoir son territoire comme accessible à toutes et tous, auprès d'un public venu de la France entière.

La promotion de l'accessibilité des établissements du territoire

Accueillir une centaine de nageuses et nageurs en situation de handicap, accompagnés de leurs encadrants et de leurs familles, ne se limite pas à l'équipement sportif. Il faut des hôtels aux chambres adaptées, des restaurants accessibles, des transports appropriés et des services d'accueil formés. La compétition constitue ainsi un test grandeur nature de la chaîne d'accessibilité du territoire.

Le comité d'organisation recense les établissements adaptés de l'agglomération et les valorise auprès des délégations, dans le livret d'accueil comme dans le dossier de presse. Cette mobilisation profite directement aux professionnels concernés — visibilité nationale, activité en période creuse — et encourage les autres à progresser.

Pour Valence Romans Agglo, qui conduit une véritable politique d'inclusion et porte la démarche du label Tourisme & Handicap, l'événement offre une vitrine concrète de cette politique et laisse un acquis durable : un réseau d'établissements identifiés, éprouvés et prêts à accueillir d'autres manifestations et d'autres publics, bien au-delà de décembre 2026.

Une dynamique locale fédératrice

La mobilisation des bénévoles, des clubs et des établissements du territoire autour d'un même projet crée une dynamique durable, qui dépasse largement les trois jours de compétition.

6. Le plan de communication

La compétition étant organisée sous l'égide de la Fédération Française Handisport, elle bénéficie d'un plan de communication de dimension nationale, construit avec le service communication fédéral et décliné localement par le comité d'organisation.

Une communication nationale

- Affiche officielle produite par le service communication de la Fédération, sur laquelle figurent les partenaires de l'événement ;
- Livret d'accueil diffusé à l'ensemble des délégations engagées, et publication des listes de qualifiés et des résultats sur les supports fédéraux ;
- Relais sur les canaux numériques de la Fédération, du Comité Régional et du Comité Départemental Handisport, ainsi que des clubs engagés — soit une audience nationale au sein du mouvement sportif.

Les supports réalisés

- Habillage complet du bassin aux couleurs fédérales : kakémonos, banderoles, structures et bords de bassin ;
- Dossier de presse, invitations aux élus et personnalités, signalétique et supports d'accueil sur site ;
- Reportage photographique professionnel et production de contenus vidéo pour la promotion de l'événement et du territoire ;
- Animation des réseaux sociaux avant, pendant et après la compétition.

Les médias

Les Championnats de France font traditionnellement l'objet d'une couverture médiatique fédérale, régionale et locale. Le comité d'organisation sollicitera la presse quotidienne régionale, les radios locales et les médias audiovisuels régionaux, avec l'objectif d'obtenir une présence télévisée sur l'événement. Une captation et une retransmission en ligne sont également à l'étude, de même qu'un écran géant sur le site de compétition.

Une zone mixte sera aménagée pour faciliter les interviews des nageuses et nageurs à la sortie de leur épreuve.

La visibilité des partenaires

Les logos des partenaires institutionnels et privés figurent sur l'ensemble des supports de l'événement : affiche officielle, habillage du bassin, kakémonos et banderoles, livret d'accueil des délégations, programme de compétition, dossier de presse et supports numériques.

Les partenaires sont par ailleurs associés aux temps forts de la manifestation :

- Invitation à la conférence de presse de lancement, aux côtés des élus et des représentants de la Fédération ;
- Participation aux cérémonies protocolaires et aux remises de récompenses, en présence des athlètes et des photographes ;
- Présence sur le village partenaires et lors de l'apéritif dînatoire de clôture.

7. Les actions menées en parallèle

- **Sensibilisations scolaires :** interventions dans les écoles et établissements du territoire pour faire découvrir la natation handisport et promouvoir la compétition auprès des jeunes publics.
- **Démarche de développement durable :** tri des déchets, gobelets réutilisables, limitation des impressions, incitation aux mobilités partagées.
- **Recensement des établissements accessibles :** identification des hôtels, restaurants, services et transports adaptés de l'agglomération, intégrés au livret d'accueil des délégations.
- **Valorisation de l'économie locale :** restauration assurée par un traiteur local, hébergement dans les hôtels de l'agglomération, information touristique auprès des délégations.
- **Animation de l'événement :** village partenaires, animation son et lumière, cérémonies protocolaires et apéritif dînatoire de clôture réunissant compétiteurs, encadrants, officiels et bénévoles.

8. L'organisation

La compétition est organisée sous l'égide de la Fédération Française Handisport, représentée par le responsable de la Commission Sportive Natation, et mise en place conjointement avec l'organisateur local. Un comité d'organisation local (COL), piloté par le Club Handisport Valence, assure la conduite du projet.

Fonction	Missions
Coordination générale	Circulation de l'information entre les acteurs du projet, animation des réunions du comité d'organisation, liaison avec la Commission Natation
Logistique	Matériel, aménagement du bassin, transports, hébergement et restauration, relation avec le gestionnaire de l'équipement, recrutement des bénévoles
Administratif et financier	Dossiers de subvention, budget prévisionnel et bilan financier, validation des devis, suivi des dépenses et des recettes
Communication et partenariats	Supports de communication, relations presse, animation des réseaux, speaker et animation son et lumière, recherche de partenaires
Sportif	Chronométrie, secrétariat, dossier technique, programmation, matériel de compétition, jury et officiels

La Fédération Française Handisport prend en charge le déplacement des membres de la Commission Natation, la déclaration de la manifestation auprès de World Para Swimming, l'acheminement du matériel spécifique, les médailles et l'indemnisation du jury national. Les autres charges relèvent de l'organisateur local.

Accessibilité et accueil des publics

Des interprètes en langue des signes française sont mobilisés sur l'ensemble de la compétition, afin de rendre accessibles aux publics sourds et malentendants les annonces du speaker, la réunion technique et les cérémonies protocolaires.

Hébergement, restauration et transport

Le comité d'organisation prend en charge l'accueil complet des délégations :

- Hébergement dans les hôtels de l'agglomération, proposé aux clubs sous forme de forfait ;
- Restauration sur place par un traiteur local pour les compétiteurs, les officiels, le staff fédéral et les bénévoles, et apéritif dînatoire de clôture ;
- Navettes adaptées entre les lieux d'hébergement et la piscine, sur les trois journées.

9. Les moyens à mobiliser

Le budget prévisionnel, équilibré, s'établit à 84 850 € en dépenses monétaires, auxquels s'ajoutent 19 900 € de contributions en nature, soit un total général de 104 750 €. Il est joint au présent dossier. Les principaux postes sont les suivants :

Dépenses	Recettes
▪ Mise à disposition et location des infrastructures sportives ▪ Aménagement des espaces de compétition (moquette, potelets, habillage du bassin) ▪ Chronométrie électronique et technicien ▪ Hébergement et restauration des officiels, du staff fédéral et des bénévoles ▪ Secourisme, sécurité et interprètes en langue des signes française ▪ Charges de personnel mobilisé sur l'événement ▪ Communication, promotion et dossier de presse ▪ Animation, sonorisation et éclairage ▪ Photographie et production de contenus ▪ Transport, logistique et acheminement des supports fédéraux ▪ Dotation des bénévoles et des officiels, fournitures et consommables	▪ Droits d'engagement des nageurs ▪ Droits d'accréditation du staff ▪ Forfaits hébergement et restauration réglés par les clubs ▪ Participation des collectivités territoriales : Valence Romans Agglo, Département de la Drôme, Région Auvergne-Rhône-Alpes ▪ Soutien du mouvement handisport (Fédération, Comité Régional, Comité Départemental Handisport de la Drôme) ▪ Partenariats privés ▪ Mécénat ▪ Recettes de buvette

> *Le soutien des collectivités est déterminant pour l'équilibre de la manifestation, dont le coût est porté intégralement par l'organisateur local.*

10. Contact

Organisateur	Club Handisport Valence — association loi 1901 affiliée à la FFHandisport
Siège social	Maison de la Vie Associative Didier Guillaume — 74 route de Montélier — 26000 Valence
Contact	Karine CHARAT, Présidente
Téléphone	06 18 57 74 97 (Karine CHARAT) — 07 88 53 56 07 — 04 75 56 56 97
Courriel	handisport.valence@orange.fr
Identification	RNA W263001244 — SIRET 389 550 542 00010 — Code APE 9312Z

Avec le concours du Comité Départemental Handisport de la Drôme

71 rue Latécoère — 26000 Valence — 04 75 75 47 77 — cd26.handisport@orange.fr